

## Construisons ensemble la nouvelle école

### Le mot du Maire

Retour sur la rentrée scolaire ; une rentrée qui, de l'avis de tous, s'est bien passée. Merci à l'ensemble du corps enseignant et aux agents municipaux qui se sont mobilisés pour qu'il en soit ainsi.

Cette année, notre Commune accueille 110 enfants, contre 105 pour la rentrée 2020-21. Mais, cette année encore, cette rentrée s'est effectuée, à regret, sur deux sites, certes chargés d'histoires, mais aujourd'hui de moins en moins adaptés aux légitimes exigences de nos enfants, de leurs familles, des enseignements. Une preuve en est la transhumance quotidienne des enfants vers la salle Bonvoisin qui accueille, faute de mieux, la cantine.

Nul ne conteste que devant la vétusté de nos écoles centenaires, un nouveau pôle enfance est un impératif. C'est un projet d'envergure et, comme devant tout projet d'envergure, des inquiétudes légitimes se sont exprimées. Nous les écoutons.

L'hypothèse d'une rénovation de l'école de Vallouise a été étudiée dans un premier temps. Elle ne peut être raisonnablement retenue, faute, d'abord, de pouvoir répondre aux règles de sécurité les plus élémentaires. Le chemin des Horts est inaccessible à un véhicule de pompier avec échelle, qui serait pourtant indispensable en cas d'incendie ou de sinistre au 1er étage du futur bâtiment. De plus, son élargissement ne pourrait se faire qu'au prix d'expropriations sur les constructions existantes et les terrains agricoles de la Plaine. Enfin, les futurs travaux du Gyr rendront impossible la desserte du car scolaire sur la Gravière, imposant une dépose des enfants sur la route départementale à l'arrêt du bus actuel.

A contrario, le site des Auches permet de regrouper la future école communale, maternelle et primaire, les cantines ainsi qu'une crèche sur un même site facile d'accès et spacieux. Un choix qui répond à la fois aux attentes de très nombreux parents, aux besoins pédagogiques actuels, mais aussi aux exigences de sécurité et d'accès, aux normes énergétiques et sanitaires.

Les services préfectoraux et la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) travaillent avec la Mairie pour améliorer le projet et en particulier pour minimiser son impact foncier. Quant à l'indemnisation des propriétaires des parcelles concernées, nous travaillons à des propositions de compensation à hauteur du préjudice, en concertation avec les acteurs du monde agricole. Si on ne peut pas raisonnablement écrire que ce sont là des « riches terres agricoles », il ne faut pas, à l'inverse, en minorer le prix. Enfin, en ce qui concerne les bâtiments scolaires actuels, ils peuvent et doivent être naturellement préservés. Ils ont vocation à accueillir demain de nouveaux projets.

Désormais, nous devons, tous ensemble avancer, en améliorant ici ou là ce qui peut. Cette nouvelle école, c'est pour notre Commune un projet d'évidence que méritent nos enfants, leurs familles et leurs enseignants, ainsi que les générations futures.

La nouvelle école : construisons-la ensemble.



## OPÉRATION ADRESSAGE

L'adressage est un grand projet de modernisation de la Commune, lancé à l'été 2020. Cette opération a consisté à attribuer une adresse unique à chaque bâtiment. Chaque habitation possède désormais un numéro qui permettra une bonne distribution du courrier, des plis et des paquets, l'accès des soins et des premiers secours, le développement du service à la personne, les déplacements à l'intérieur de la Commune grâce à la technologie GPS, le raccordement à la fibre optique...

La première phase a duré jusqu'au printemps 2021, avec l'inventaire de l'ensemble des voies et des habitations de la Commune. Dans une deuxième phase, un nom a été choisi pour les voies sans dénomination ou existant en doublon, en concertation avec les habitants chaque fois que c'était possible, permettant ensuite l'attribution des numéros. C'est le système métrique qui a été retenu, car de loin le plus flexible.

Dernière phase : la distribution des plaques avec les nouveaux numéros. Tout au long de l'été, résidents permanents ou secondaires ont été invités à se rendre en Mairie prendre possession de la plaque portant le numéro de leur habitation. Si les numéros d'habitations ont été fournis gratuitement par la Commune, il appartient à chacun d'en assurer la pose.

A noter qu'au cœur de cette nouvelle adresse modifiée, vous pouvez conserver le nom de votre quartier ou lieu-dit (ex : La Casse, Saint-Antoine, Le Parcher...).

Des informations sur les modalités de pose des numéros sont toujours disponibles sur le site internet de la Commune [www.vallouise-pelvoux.fr](http://www.vallouise-pelvoux.fr), rubrique « démarches » puis onglet « adressage ». Un grand merci au personnel municipal et aux élus qui se sont mobilisés, toute une année durant, pour que cette opération longue et délicate soit un vrai succès.

A noter : de nouvelles permanences se tiendront tous les mardis de 16 heures à 19 heures, du 28 septembre au 9 novembre, salle Marcel Regout. Penser à se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



## IMPÔTS LOCAUX

Deux dates à retenir : depuis le 1er octobre la mise en ligne de l'avis de taxe d'habitation (l'envoi postal a débuté le 30 septembre) ; le 15 novembre 2021, pour limite de paiement en cas de paiement en version papier. Quant à la suppression de la taxe d'habitation promise, elle intervient progressivement. 80% des ménages en sont exonérés depuis 2020. Pour les 20% des foyers restants, l'exonération est de 30% en 2021, de 65% en 2022 et de 100% en 2023. Attention : la suppression de la taxe d'habitation ne concerne pas les résidences secondaires. [Renseignements sur : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) / taxe d'habitation].

## LIBRE EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Groupe « Ensemble pour l'avenir » Justice nous est rendue

Nous voilà élus depuis un peu plus d'un an. Seize mois d'un travail riche et positif, mais aussi un an de procédures initiées par une minorité d'élus. Nous avons eu à subir tracts et mails, véhiculant des infos inexactes, toujours négatives, à la limite diffamatoires, appelant à la défiance à l'égard de l'action de notre Conseil, entretenant à dessein un climat délétère.

Et dire qu'il y a un an, certains élus de la minorité plaidaient pour un partage des postes d'adjoints. Nous étions prêts à adhérer à cette volonté d'agir ensemble. Nous pensions qu'une fois le contentieux électoral tranché par le Tribunal administratif, il serait possible de travailler dans un climat de confiance réciproque. L'opposition n'a pas voulu, ou pas su, saisir la main que nous lui tendions. Au contraire ! En plus de leur démarche auprès du Tribunal administratif, L. Vernet et consorts continuaient, en catimini, leur stérile combat destructeur en portant plainte, à Gap, devant le procureur de la République, pour « fraude électorale ». Plainte que ledit procureur vient de classer sans suite.

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose », a dit le philosophe. Une maxime qui résume à elle seule tout le programme de l'opposition municipale. Écrire que « L'Equipe Conreaux » a éjecté l'opposition de la Mairie est mensonger. Elle s'est, elle-même, par ses attaques tous azimuts, mise en marge d'un travail productif commun. Notre combat est autre : bâtir le futur de Vallouise-Pelvoux. Avec et pour tous les habitants de Vallouise-Pelvoux.

### Groupe « Et pourquoi pas ? »

#### Bilan de la 1<sup>ère</sup> année de mandature

Le groupe d'opposition est désormais représenté par trois personnes au Conseil municipal : Peggy Thuault Pernin, Nathalie Fabre et Laurent Vernet.

Bilan de la première année de mandature : une relation " Opposition-Majorité " compliquée qui est devenue dernièrement désastreuse. Plus aucune collaboration, plus aucun échange de travail, des Conseils municipaux où nous ne pouvons plus nous exprimer, avec l'obligation d'adresser au maire nos questions par écrit 72 h avant le Conseil municipal. Questions dont nous ne pouvons même pas débattre au conseil. Monsieur le Maire refuse de nous donner la parole et refuse également le droit de parole au public lors des questions diverses. Où est la Démocratie ?

Nous allons faire avec ! Toujours dans l'intérêt de notre Commune. Espérons à un climat plus serein dans les prochains mois !

Nous, élus de l'opposition, déplorons cette situation et demandons instamment, avec la plus grande fermeté, à tous les élus de la majorité de mettre fin à ces pratiques qui vont à l'encontre d'une gestion municipale saine et démocratique. Tous les citoyens du village ont le droit d'être représentés et défendus, avec un souci d'égalité identique pour chacun.

C'est notre sincère conviction.

Laurent Vernet, Peggy Thuault-Pernin et Nathalie Fabre

## UN BEL ÉTÉ...

Tout au long de la saison d'été 2021, plusieurs temps forts, ont divertis les visiteurs et vacanciers, jusqu'à la fin du mois d'août. Merci, notamment, à l'Office de Tourisme du Pays des Écrins et aux nombreux bénévoles, qui par leur engagement ont permis que l'été 2021, en Vallouise soit un bel été.

### ► La forêt lumineuse interactive: 2<sup>e</sup> édition

Forte de son succès durant l'été 2020, la forêt lumineuse a fait son grand retour avec plein de nouveautés! Ce parcours lumineux nocturne a plongé les spectateurs dans une ambiance féerique et magique: une pause pleine de poésie au rythme de la nature et des sens. Cascade et arbres environnants étaient mis en lumière par des leds interactives. Cette balade originale était également ponctuée de spectacles visuels lumineux: échassiers, musiciens, jongleurs, circassiens ont créé la surprise durant cette expérience unique. Une belle soirée au cœur de la vallée de l'Onde qui a offert aux spectateurs un souvenir inoubliable.

### ► Musiques en Écrins

Onze concerts et manifestations, répartis sur trois semaines, ont rassemblé quelque 1850 auditeurs, un nombre inférieur de plus de 20% par rapport aux années précédentes qui s'explique par les obligations de contrôle sanitaire à l'entrée des concerts. Le programme 2021 du festival a rassemblé des musiciens de grande renommée (Sirba Octet, Emmanuelle Bertrand et Pascal Amoyel, Marie Vermeulin), autour d'un public toujours fidèle, enthousiaste et nombreux pour, notamment, la traditionnelle randonnée musicale. Grâce aussi à son équipe de bénévoles passionnés et accueillants, tous les ingrédients d'un festival réussi étaient réunis.



### ► Des ateliers participatifs de sculpture sur paille

Durant 2h30, chaque mardi, les artistes en herbe, encadrés par les sculpteurs de l'Igloo Pelvoo, ont évolué dans de petits groupes pour créer plusieurs sculptures géantes utilisant différents matériaux (bois, métal, paille et foin, toile de jute, osiers), qui sont restées tout l'été au niveau de la Plaine de Vallouise.

### ► Du cinéma en plein air dans la plus belle salle qui soit: la nature du Pays des Écrins

Quoi de mieux que de s'installer dans l'herbe et se détendre devant une projection de films sur grand écran, dans un décor d'exception? Plusieurs films documentaires ont été diffusés devant la Maison de la Montagne à Ailefroide et la Maison du Parc à Vallouise.

### ► Les Lundis de la Vallouise

Cinq conférences, avec à chaque fois un très nombreux public (de 60 à 160 personnes), qui nous ont permis d'évoquer tant le pourquoi des peintures murales dans nos églises que l'histoire de l'hérésie vaudoise, tant l'histoire de la cartographie du massif des Écrins que les sites majeurs de Vauban dans les Hautes-Alpes, avec en final l'évocation d'un natif de la Vallouise, Vincent Léotaud, concepteur d'une horloge solaire magnétique.

### ► Des soirées astronomie

En haut des remontées mécaniques de la station de Pelvoux-Vallouise, dans la plaine de Vallouise et au Pré de Madame Carle, les yeux tournés vers le ciel, en compagnie de Laurie Brunet, de conteurs et musiciens, plusieurs soirées étoilées ont été organisées pour un voyage au pays des étoiles et des constellations! Des moments magiques inoubliables partagés en famille ou entre amis autour d'un apéritif et de grillades!

### ► Des barbecues festifs champêtres

Dans un cadre exceptionnel et une ambiance conviviale, accompagné d'un groupe de musique local, le public a profité d'un barbecue et d'un concert en haut du télésiège de Préron.

### ► Des télésièges ouverts

Ouverture du télésiège deux jours par semaine – les mardis et vendredis – au départ de la station. Et, pour les parapentistes, le télésiège de la Crête également ouvert tous les vendredis. Avec une forte fréquentation (+ 20% par rapport à l'été 2020 déjà meilleure année) et une satisfaction unanime.

### ► Une soirée théâtre commedia dell'arte: «Le destin de Chimène»

Un jeu théâtral à caractère épique, la présence de masques, un ensemble musical qui ponctue et souligne le jeu des comédiens, les coulisses apparentes, la scène et les gradins qui s'installent dans la journée, au cœur des cités; ce sont autant d'éléments qui définissent le Théâtre itinérant la Passerelle et qui ont ravi le public, ce 21 juillet, à Vallouise.

### ► Un marché à Ailefroide

Tous les mercredis, de 17h à 20h (en plus des marchés traditionnels et habituels)

### ► Des concerts à Vallouise, sur le front de neige de la station de Pelvoux-Vallouise et à Ailefroide.

Avec Sweet Pop, le 16 juillet, Mitchi Swing, le 20 juillet, Crazy Love Blonde, le 03 Août, Les Tourtons Flingueurs, le 13 août, Opsa Deheli, le 17 août.

## CHAPELLE D'AILEFROIDE

Les travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours/ Saint-Pierre et Saint-Paul d'Ailefroide se sont terminés en apothéose avec la pause de trois magnifiques vitraux réalisés et offerts à la Commune par Michel Caussin, déjà créateur, en compagnie de son professeur, des vitraux de La Chapelle de Chambran. Son inauguration a eu lieu le 11 septembre, après un office religieux du curé de la paroisse, l'abbé Leconte.



## LE FOUR A PAIN DE PUY AILLAUD



Fin février, la rénovation du four à pain de Puy Aillaud était lauréate du premier projet participatif de la Commune. Depuis, une magnifique rénovation a été réalisée par une équipe de bénévoles autour de Yannis Turlais, porteur du projet et Président de l'Association «Les Jardins de Puy Aillaud». Les matériaux nécessaires à la rénovation ont été financés par la Commune. Le 18 Juin, le four à pain a été inauguré en présence d'élus du conseil municipal, en particulier Justine Lanter qui est en charge du budget participatif, et de l'Association. Un moment particulièrement chaleureux et convivial, et l'occasion de partager de délicieuses tourtes tout juste sorties du four. Encore bravo à toute l'équipe de bénévoles, et rendez-vous bientôt pour de nouveaux projets !

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal a pris la décision de rénover l'éclairage public de la Commune pour qu'il soit plus esthétique, plus efficace, moins coûteux. Première phase de ce projet, l'état des lieux. Le bureau d'étude Bet d'Enco va inventorier tous les lampadaires existants, leur état, leurs caractéristiques. Ne soyez pas étonnés si vous les croisez dans les prochains jours.

Cet inventaire permettra de préparer un schéma directeur de rénovation, qui pourra être partagé avec tous les habitants de la Commune. Le diagnostic de l'éclairage public existant de la Commune est maintenant terminé : localisation des 550 lampadaires, performance des ampoules et lanternes, sécurité électrique des 35 armoires électriques, puissance, qualité des supports...

Mieux éclairer les rues sans éclairer le ciel, économiser l'énergie grâce à des ampoules LED et un pilotage à distance, simplifier la maintenance en homogénéisant les parcs de luminaires et d'ampoules, sont des objectifs ambitieux pour un éclairage public mieux adapté et plus économique. Il s'agit maintenant de faire des choix pour améliorer la qualité des éclairages, sécuriser les alimentations électriques, choisir les changements d'emplacements autant que de besoin, opter le cas échéant pour un pilotage des périodes d'allumage et niveaux d'éclairage adaptés à chaque lampadaire. Vous pouvez nous donner votre avis notamment sur l'éclairage à proximité de votre domicile en complétant les informations suivantes :

Nom : .....	Adresse : .....
Lampadaire(s) en trop : .....	/ Lampadaire(s) manquants : .....
Lampadaire(s) à déplacer : .....	
Lampadaire(s) trop haut : .....	/ Lampadaire(s) trop bas : .....
Éclairage insuffisant : .....	/ Éclairage trop important : .....
Plage d'éclairage trop longue : .....	/ Plage d'éclairage trop courte : .....
Autres remarques : .....	

Questionnaire à remettre en Mairie ou lors des permanences prévues à l'ancien office du tourisme où nous serons à votre écoute tous les samedis de 10 à 12 h du 9 octobre au 6 novembre 2021.

La synthèse du diagnostic et de vos contributions permettront d'établir le cahier des charges du nouvel éclairage public de Vallouise-Pelvoux.

# VALLOUISE-PELVOUX : VILLAGE D'ALPINISME

La haute montagne fait l'identité de nos territoires alpins et plus particulièrement sur le massif des Écrins : 2e site d'alpinisme en France avec des sommets à plus de 4 000 m et les glaciers qui les accompagnent. De fait, l'alpinisme est particulièrement au cœur de notre économie et fait partie de notre culture. D'où une politique dynamique conduite en partenariat avec le Parc des Écrins et le soutien du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

## RÉÉQUIPER LES VOIES D'ESCALADE

Le site d'Ailefroide d'escalade est un des plus grands sites d'escalade de France avec à la fois des blocs, des voies sportives et des grandes voies de proximité. Des grandes voies situées en montagne complètent cette offre exceptionnelle. La Commune a souhaité conforter l'attrait que constituent ce potentiel en engageant le rééquipement sur plusieurs années de ses voies d'escalade en commençant par les plus anciennes ou jugées mal équipées, les plus fréquentées mais aussi des lignes de rappel. Ce sont 5 à 10 % des scellements qui seront changés annuellement.



Premier perçage pour le rééquipement d'Ecrin total

Avec le soutien du Conseil départemental et de la Commune, sept grandes voies historiques d'Ailefroide ont été rééquipées ce printemps : Palavar, La voie des maîtres, La vie devant soi, Stumpert Tenace, Deborance, Ecrin Total et La Cocarde ainsi que 13 voies à Entraigues. Au total près de 900 scellements et 18 relais de descente ont été posés par les guides du bureau des Écrins. Le rééquipement d'Entraigues sera finalisé cet automne et plusieurs grandes voies d'Ailefroide seront intégralement reprises dont Orage d'étoiles.

## VALORISER L'ALPINISME

À la suite d'un appel à projets du Programme opérationnel interrégional FEDER du massif des Alpes, l'Agence de développement des Hautes-Alpes, en partenariat avec le Parc national des Écrins, a présenté un dossier de subvention auprès de la Région

SUD concernant le projet Villages d'alpinisme des Écrins.

Avec un calendrier de réalisation sur 2 ans (2021 et 2022), le projet vise à renforcer l'attractivité du massif des Écrins en valorisant les grands sites d'accueils et les Communes portes d'entrées du Parc. L'objectif du programme est de positionner la haute montagne et l'alpinisme comme vecteur de développement économique et touristique de ces territoires, en les rendant plus accessibles auprès du grand public et des jeunes.

L'Agence de développement des Hautes-Alpes pilote, en partenariat avec le Parc national des Écrins (PNE), le projet « Villages d'alpinisme » sur 2 ans. Cinq sites du massif des Écrins sont concernées : Vallouise-Pelvoux / Monétier-Villar-d'Arène-La Grave / La Chapelle-en-Valgaudemar / Valjoux / Saint-Christophe-en-Oisans.

## REFUGES

La Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) a lancé un plan de rénovation des refuges, effectif jusqu'en 2026. Sur un parc de 120 refuges et chalets de montagne en France, 26 ont été sélectionnés, dont 4 dans le massif des Écrins : le Pavé, les Écrins, le Glacier blanc et Chabournéou.

## LA PRESSE SPÉCIALISÉE EN PARLE



## TRANSFERT DE LA CANTINE SCOLAIRE

L'augmentation des effectifs ces deux dernières années sur la cantine, l'augmentation du nombre d'enfants inscrit à l'école primaire pour la rentrée; le réel manque de place dans les deux cantines, le manque de normes de sécurité sur la cantine de Vallouise (un seul escalier pour 60 enfants, pas d'issue de secours, l'utilisation de la salle périscolaire comme cantine pour pallier le manque de place), la question du salpêtre dans la cantine (cave) de Pelvoux, et le besoin de mutualiser les moyens en terme d'encadrement. Tous ces éléments ont conduit la municipalité à rechercher un lieu de cantine unique qui permet d'assurer un encadrement des enfants satisfaisant, d'augmenter la capacité d'accueil et également de distanciation physique (dans un contexte covid).

On se rappelle qu'on a limité l'accès à la cantine aux parents ayant tous deux des obligations professionnelles de mi-avril jusqu'à la fin de l'année scolaire en raison du taux d'encadrement insuffisant au regard des mesures imposées dans les cantines scolaires (distanciation des groupes de classes, donc utilisation de deux salles et en deux services sur Vallouise) et cantine trop petite sur Pelvoux pour la distanciation des groupes de classe.

Cette période COVID est venue renforcer notre observation déjà faite auparavant d'un manque de place dans les cantines et d'un besoin de mutualiser l'équipe périscolaire sur un même site.

Dans une perspective où le nombre d'inscrit à la cantine ne va pas baisser il n'est donc plus possible de fonctionner comme avant.

## RENOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La plupart des bâtiments communaux de Vallouise-Pelvoux sont anciens et très énergivores. Construits pour beaucoup dans les années 1980-90, et même en 1914 pour l'ancienne école du Parcher, ils ne sont pas ou mal isolés. Il en résulte des coûts de chauffage très importants, pour un confort des utilisateurs très insuffisant.

La Commune a donc décidé d'entreprendre un vaste programme de rénovation thermique de ces bâtiments, qui s'étalera sur plusieurs années. Ainsi, elle a d'abord candidaté au programme ACTEE, (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) porté par le Département, qui va permettre de financer des diagnostics thermiques de plusieurs de nos bâtiments à usage tertiaire.

Nous avons ensuite déposé des dossiers dans le cadre du plan de relance du gouvernement et nous avons été sélectionnés sur deux projets : la rénovation de la salle Bonvoisin et des logements communaux situés au-dessus de l'ancienne mairie de Vallouise. Les travaux prévus doivent nous permettre de réaliser entre 30 et 50% d'économie d'énergie et seront financés à hauteur de 95 000€ par l'Etat. Parallèlement, nous avons profité de l'aide du département pour financer les logements communaux mal isolés, à hauteur de 67 000€. Ces travaux seront une première étape dans la volonté de la Commune de maîtriser ses dépenses d'énergie, avec un triple enjeu : financier, écologique et meilleur confort des utilisateurs.

## PARCOURS PATRIMOINE

À la veille de l'été, la Commune, forte du concours de Claude Altobelli et de Jean-Lin Paul, a conçu et fait réaliser deux panneaux présentant deux itinéraires patrimoniaux, l'un sur le patrimoine de Ville-Vallouise (appellation historique en lieu et place de bourg...) ; l'autre concernant le couple Freinet.

L'intérêt de ces itinéraires est d'être dotés à chaque étape de QR codes gérés par le Département à partir de leur application Patrimoine des Hautes Alpes.

### Parcours patrimoine de Vallouise-Pelvoux

**Élise et Célestin Freinet**

- 1 - Maison familiale
- 2 - Ancienne mairie - école
- 3 - La plaine
- 4 - Cascade la pissette
- 5 - Ardoisière
- 6 - Les Grésourières
- 7 - Béassac, le maquis
- 8 - Pelvoux, l'école
- 9 - Allefroide

Circuit à pied et voiture  
Flashez le QR code

**Ville Vallouise**

- 1 - La place du village
- 2 - L'église Saint-Étienne
- 3 - La chapelle des pénitents
- 4 - Les mesures anciennes
- 5 - L'habitat rural
- 6 - La maison de notable
- 7 - Les cadrians solaires
- 8 - Les fontaines et baches
- 9 - Le four communal
- 10 - Le moulin de Ville
- 11 - La maison Lagier- Bruno

Circuit à pied dans le village de Vallouise  
Flashez le QR code et promenez vous

Hautes-Alpes le département

PATRIMOINE HAUTES ALPES

Vallouise Pelvoux

Pour la saison 2020-21, les pistes de ski nordique avaient enregistré une fréquentation record! La campagne de travaux entreprise à l'automne 2020 avait indéniablement porté ses fruits, avec notamment le passage d'un lamier sur les pistes où la végétation se referme, le passage de l'épareuse de la Commune pour le nettoyage des abords de pistes et l'intervention des services municipaux pour la pose de drains et la mise en place des passerelles de l'Onde.

Cet automne les travaux vont reprendre pour mettre à profit le bon résultat de la saison passée. Notamment dans l'Onde où l'on va continuer le drainage des zones humides, sur la passerelle de la Maison du Parc pour adoucir la pente d'accès au chalet d'accueil et sur la liaison avec les Vigneaux pour sécuriser une descente.

A noter: après 10 années de bons et loyaux services, de multiples péripéties et des kilomètres de glisse préparés, la dameuse du site nordique de Vallouise s'en va rejoindre le site de Fressinières. Elle sera remplacée par la nouvelle génération de PB100 (Kassböhler) plus puissante et surtout plus adaptée au travail de la neige artificielle.

Petit changement au niveau des préventes cette année avec la disparition du tarif primeur. La période de vente débutera le 1er octobre et se clôturera le 15 novembre. Le tarif en vigueur sera donc le super primeur.

Et n'oubliez pas d'attribuer votre forfait (domaine ou massif) à votre site préféré.

<b>Pass Nationaux</b>	
National Adulte Primeurs	180
National Jeune Primeurs	65
<b>Pass Massif</b>	
Massif Alpes Du Sud Super Primeurs	109
<b>Pass Domaine</b>	
Saison Domaine Vallouise Super Primeurs	65

## STATION DE PELVOUX-VALLOUISE



En juin, la délégation de service public (DSP) avec la société ASD a pris fin. Le Conseil municipal a, dès lors, décidé de reprendre l'exploitation de la station de ski Pelvoux Vallouise en régie communale avec autonomie financière. Une décision qui permet de travailler plus librement avec tous les acteurs dont Puy Saint Vincent. Le conseil municipal a nommé Antoine Mathieu, directeur de la station, et validé un conseil d'exploitation (photo ci-dessous) constitué de six titulaires: Jean Conreaux, Marie-Pierre Hammes, Maixent Cleret de Langavant, Antoine Mathieu, Gérard Semiond et Philippe Caire.

### Tarifs 2021/2020 des Pass saison

\* Super primeur (jusqu'au 31 octobre): 223 € pour les - 12 ans; 217 € pour les adultes; 187 € pour les 65/75 ans.

\* Primeur (jusqu'au 30 novembre): 183 € pour les - 12 ans; 241 € pour les adultes; 205 € pour les 65/75 ans.

\* Saison: 223 € pour les - 12 ans; 299 € pour les adultes; 254 € pour les 65/75 ans.

A noter: L'achat d'un pass saison donne droit à deux jours de ski à Puy Saint-Vincent.

Contacts/Renseignements: info@ski-pelvoux.com

## CLUB DE LOISIRS

Message de Monique Altobelli: « En sommeil depuis le premier confinement, en mars 2020, le Club des Loisirs de Vallouise n'est pas resté inactif pour autant. Début juin, les patcheuses ont présenté leurs ouvrages à l'exposition organisée par France Patchwork 05 au centre culturel du magasin Leclerc à Gap. En juillet, les boulistes ont participé au concours départemental de pétanque organisé par Générations Mouvement à La Saulce. Trente-quatre équipes étaient présentes. Deux triplettes masculines représentaient le Club. L'équipe 1 (J.-Noël Allemand, P. Moschetto, C. Altobelli) se retrouve 6e au classement général, après avoir été battue en quart de finale par l'équipe 2 (M. Barbero, J.-M. Montagnier, J.-P. Hermitte), laquelle finit 4e au général, éliminée en demi-finale par l'équipe de... Pelvoux gagnante du concours.»

## A.S.A DU BEAL-NEUF DE PELVOUX

Communiqué du Le syndic de l'ASA du Béal-Neuf de Pelvoux:

« Nous remercions vivement les 50 citoyens de Pelvoux ayant participé aux corvées fin mai. Nous regrettons, du fait de ce foutu Covid, de ne pas avoir pu organiser notre barbecue traditionnel. C'est promis, nous nous rattraperons l'année prochaine!

L'eau coule dans nos canaux!

Malgré les difficultés rencontrées, réaménagement de la prise d'eau de Champ-Constant / travaux de remplacement d'un tuyau écrasé par les camions sur la voie publique au lieu-dit le Chastel. L'ASA a assumé, seule, ses responsabilités en effectuant les travaux nécessaires. Nous nous devons, c'est notre engagement, d'approvisionner, en eau toutes les parcelles du secteur de Champ-Constant.

Un grand merci à tous les jeunes Pelvousiens: «Julien, Philippe, Fred, James» qui ont fait le maximum pour faire fonctionner les canaux d'irrigation.

Nous souhaitons à tous une très bonne fin de période estivale».

# EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

**Cimetière de Pelvoux** - Les allées ont été refaites pour faciliter l'accès aux concessions, un ossuaire a été créé et le colombarium a été déplacé dans une situation plus jolie. Ces travaux d'embellissement ont été accompagnés d'un travail minutieux de régularisation des concessions, qui a été réalisé par Nadine Giraud, des services de la Commune, dans le plus grand respect des familles.

**Bibliothèque municipale** - A noter les horaires d'ouverture de la bibliothèque, des horaires différents des horaires d'été, à savoir: le mercredi de 10h30 à 12h30 et le vendredi de 17h30 à 19h.

**Aire de jeux** - L'aire de jeux, face à la salle Bonvoisin, n'était plus aux normes de sécurité et la balançoire était cassée. Aussi, la Commune a entrepris de la rénover totalement, tout en conservant le type de jeux déjà présents qui plaisaient bien aux enfants, et en y ajoutant un jeu à ressort.

**Range-vélos** - Une dizaine de porte-vélos ont été installés sur la Commune: deux à Chambran, deux à Entraigues, deux à la piscine, un au camping du Freyssinet, deux à côté de la salle Bonvoisin et de l'aire de jeux, un à la salle Molinatti (ski de fond). Cette installation a été réalisée à l'initiative de la Commune avec Environnement et Solidarité, une association à but non lucratif dont les champs d'actions couvrent l'ensemble des trois communautés de Communes du Pays du Grand Briançonnais.

**Parc National des Écrins** - Les élus des Communes du Parc se sont réunis le 4 septembre dernier en assemblée générale, à Vallouise-Pelvoux. Au cours de cette assemblée, il a été acté que notre Commune devenait membre de droit du Conseil d'administration du Parc, en raison du nombre de ses habitants, conséquence de la fusion des deux Communes historiques.

**Recensement militaire**: Tous les jeunes (garçons et filles) qui auront 16 ans dans l'année 2021 doivent passer (dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire) en mairie pour se faire connaître et remplir les documents. Se munir d'une pièce d'identité et du Livret de famille.

**Conseil départemental** - Les conseillers départementaux de notre canton reçoivent sur rendez-vous: Rémi Roux: 07 64 89 60 59 ou <remi.roux@hautes-alpes.fr> ; Gaëlle Moreau: 07 64 89 60 60 ou <gaelle.moreau@hautes-alpes.fr>



## Les idées reçues sur le tri de nos déchets



**Même si je trie, tous les déchets sont mélangés. FAUX**

Même si ce sont les mêmes camions, ils collectent les déchets séparément (emballages, papier, verre, carton, ordures ménagères) pour être transférés vers les filières de traitement ou de valorisation correspondantes.

**De toute manière, les ordures ménagères sont triées après la collecte. FAUX**

Aucun tri n'est effectué sur les déchets déposés dans les bacs « Ordures Ménagères ». Ils sont directement déchargés et enfouis à Ventavon (à 100km).

**Je paie déjà des factures sur les ordures ménagères, je ne vais pas en plus trier mes déchets ! FAUX**

Trier permet de contenir l'augmentation du coût du traitement des déchets. En effet, enfouir les « ordures ménagères » coûte aux collectivités. A l'inverse, les déchets recyclables triés sont vendus par les collectivités à différents repreneurs, ce qui allège nos factures.

**Un emballage doit être lavé avant d'être trié. FAUX**

Les professionnels du recyclage se chargent de les nettoyer. Aussi, osez mettre les emballages souillés qui sont aujourd'hui recyclables ! (bouteille d'huile, carton de pizza, ...)

**Je peux imbriquer les emballages les uns dans les autres ou les enfermer dans un sac. FAUX**

Le centre de tri des emballages, implanté à Manosque, ne permet pas d'ouvrir les sacs fermés ni de séparer les emballages imbriqués les uns dans les autres. Ces emballages ne seront pas valorisés et rejoindront les déchets non recyclables pour être enfouis... Jetez-les en vrac !

**En 2025, tous les plastiques triés seront recyclés ! VRAI**

C'est un objectif de loi : 100% des plastiques seront recyclés dès 2025. Aujourd'hui, trier permet de :

- Valoriser les déchets déjà recyclables,
- Développer de nouvelles méthodes de valorisation,
- Supprimer du marché ceux non recyclables,
- Créer de nouveaux emballages recyclables de substitution.

Financé dans le cadre du CPER

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ADEME

Le meilleur déchet reste celui qui n'est jamais produit...

## État civil

### Nous accueillons :

- Alice MARACHE**, née le 31 mai à Briançon
- Andrea LONGIS**, né le 13 juin à Vallouise-Pelvoux
- David ESTIENNE**, né le 7 juillet à Briançon
- Louna LAGIER-TOURAINÉ**, née le 23 juillet à Briançon
- Niels LAJEANNE**, né le 27 juillet à Briançon

### Ils se sont unis :

- François HILAIRE** et **Karine BARBIER**, le 12 juin
- Thomas MORGANT** et **Charlotte MAREAU**, le 12 juin
- Mickaël BUSATTA** et **Chrystel MASSÉ**, le 3 juillet
- Marc BOSCA** et **Sylvie JAUSSAUD**, le 10 juillet
- Lionel MONTAGNIER** et **Justine ALLIEY**, le 21 août 2021

### Ils nous ont quittés :

- Philippe MIRET**, décédé le 30 mai à Pontoise
- Françoise JOUFFRET**, épouse LAGIER-TOURENNE, décédée le 3 juin à Lambesc
- Jacqueline DELILE** épouse MOLINATTI, décédée le 7 juin à Vallouise-Pelvoux
- Jean-Luc BRAIBANT**, décédé le 8 juin à Rennes
- Nathalie VERAIN**, épouse LOYNET, décédée le 10 juin à L'Isle-sur-Sorgues
- Dominique TORGUE**, décédé le 27 juin à Vallouise-Pelvoux
- Pierre TROUSSIER**, décédé le 2 juillet à Briançon
- Andrée BARRIN**, épouse BECKER, décédée le 30 juillet à Briançon
- Berry GONOD**, décédé le 14 août à Vallouise-Pelvoux
- Bernard OLLAGNIER**, décédé le 17 août à Gap
- Ida ESTIENNE**, épouse GÉRARD, décédée le 28 août à Briançon
- Henri ESTIENNE**, décédé le 10 septembre à Vallouise-Pelvoux